

Procès Verbal

Du Conseil Municipal

Séance Du 27 Octobre 2010

Date de convocation : 22 octobre 2010

Date d'affichage : 22 octobre 2010

Le vingt sept octobre deux mil dix à 20 heures 15 , le Conseil Municipal de la commune de Clérieux (Drôme), s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, maire.

Présents : Mmes et Mrs LARUE Fabrice- LABLANQUI Jean-Marie- MANEVAL Frédéric- BOISSIEUX Thierry- ANGE Josiane- MARTINOT Séverine- GALPIN Christelle- RIMET Yves- MARION Irène- FRACHISSE Renée- BETON Brigitte- WOZNIAK Jean-Marie- AUROUX François- GIROT Dominique- GRACIANO Manu- SILVESTRE Rachel.

Absents excusés: Mme BOREL Catherine- Mr BARRE Damien.

Absent non excusé : Mr MICHELON Sébastien.

Procuration: Mr BARRE Damien à Mr AUROUX François.

Mme Josiane ANGE a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation procès verbal en date du 22 septembre 2010.
- Communauté de Communes du Pays de Romans: rapport d'activité 2009.
- Syndicat des Eaux de la Veune: rapport d'activité 2009.
- Budget assainissement M 49: admissions en non valeur.
- Attribution du logement de la Poste: autorisation de signer le bail.
- Questions diverses.

APPROBATION PROCES VERBAL EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 2010.

Lecture par le maire:

Locaux commerciaux: bar-restaurant: les locaux sont presque terminés.

Contrat Unique d'Insertion: depuis le 12 octobre, il n'est plus possible de les renouveler. Jérémie MATHIEU a donc été recruté pour une durée de deux mois. La législation devrait évoluer au début de l'année prochaine.

La réunion entre la commission des affaires scolaires et celle du personnel a eu lieu: il a été décidé d'engager une réflexion sur l'ensemble des services périscolaires.

Voirie: l'entreprise CHEVAL utilise un nouveau produit alliant de la fibre de verre et des enrobés à chaud.

Transports scolaires: certains chauffeurs ne respectent pas l'arrêt des Sables.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROMANS: RAPPORT D'ACTIVITE 2009.

Ce rapport sera présenté lors du séminaire organisé par la Communauté de Communes du Pays de Romans le 6 novembre 2010 à Châtillon Saint Jean.

Le maire invite les conseillers à y assister.

SYNDICAT DES EAUX DE LA VEAUNE: RAPPORT D'ACTIVITE 2009.

Rapporteur: François AUROUX.

Historique:

Le syndicat a été créé en 1949. La commune de Clérieux a adhéré en 1956 et a été une des premières communes à être alimentée. Le syndicat compte actuellement 16 communes représentant 14312 habitants: Beaumont-Monteux, Chavannes, Chantemerle les Blès, Chanos Curson, Clérieux, Crozes-Hermitage, Gervans, Granges les Beaumont, Erôme, Larnage, Marsaz, Mercurol, Saint Bardoux, St Donat sur l'Herbasse, Serves et Veauens.

Ressources:

L'alimentation en eau des abonnés se fait à partir de 3 points de prélèvements:

le premier: au lieu-dit le Marais sur les communes de Marsaz et de Chavannes avec deux puits de 16 mètres de profondeur équipés d'une pompe d'exhaure de 200 m³/h et d'un forage à 92 mètres de profondeur équipé d'une pompe de 300 m³/h, le tout relayé par deux stations de refoulement de 200 m³/h pour le bas service et de 115 m³/h pour le haut service lesquelles ont produit 808.976 m³.

Le deuxième au lieu-dit les Blaches à Chantemerle les Blés où se trouvent deux forages de 141 et 147 m de profond équipés d'une pompe de 100 m³/h qui a produit à partir d'une station de refoulement de m³/h: 144.780 M³.

Ces deux premiers points captant l'eau dans la nappe aquifère de la mollasse du miocène. Enfin **le troisième point** est celui du Bateau sur la commune de Beaumont Monteux avec deux forages de 33 mètres de profond sur la nappe d'accompagnement de l'Isère, l'un équipé d'une pompe de 60 m³/h et l'autre d'une de 90 m³/h en refoulement direct avec une production de 1465905 m³.

Distribution:

Le Syndicat possède une ossature maîtresse avec 18 réservoirs dont la capacité totale est de 5000 m³.

Clérieux en possède 3 celui des Voleyses de 300 m³, celui de Saint Réméane de 50 m³ (équipé d'une station de reprise pour alimenter le réservoir de Piémélion à St Bardoux) et celui des Granges de 300 m³. La commune de Clérieux est alimentée majoritairement (90%) par le réservoir de Sizay situé sur la commune de Marsaz d'une capacité de 800 m³ et un peu (10%) par le réservoir des Granges.

Production:

La consommation de Clérieux s'est élevée à 98.114 m³ sur une production totale de 1.100,661 m³ par les ouvrages captant du Syndicat. Le rendement hydraulique du réseau (différence entre volume consommé et volume produit est de 71%)

Réseau:

Le Syndicat possède un réseau d'environ 500 km se décomposant à 52% en fonte grise ou ductile et à 42% en PVC.

On dénombrait au 31 décembre 2009: 6354 branchements soit 129 de plus que l'année précédente. Clérieux pour sa part en dénombrent 881.

Travaux:

Des travaux de renforcement ont été exécutés aux Voleyses et pour l'aménagement du carrefour la Vosnière. Les investissements du Syndicat au titre de l'année 2009 se sont montés à 837.947 € HT.

Pour 2010 le Syndicat a entrepris le renforcement de la capacité de pompage de la station du Marais pour un montant de 7.000.000 € HT.

Tarifs:

Le prix de l'eau se décompose en une part fixe (abonnement), une part variable (nombre de m³ enregistré au compteur et de plusieurs redevances en fonction des m³ consommés: la première dite de modernisation des réseaux de 0,13 €, une autre dite de pollution de 0,19 € et enfin la 3ème appelée de prélèvement de 0,052 €.

Pour un abonnement moyen de 120 m³ le coût est de 145,20 soit 1,21 € le m³.

Qualité de l'eau: cette dernière a fait l'objet de 31 analyses bactériologiques et de 31 analyses chimiques qui font apparaître une excellente qualité de l'eau.

Jean-Marie LABLANQUI: que devient le montant de la taxe de modernisation? Il est reversé à l'Agence de l'Eau.

Si le Département ne plus intervenir, suite à la réforme des collectivités territoriales, on peut craindre des problèmes de financement qui impliqueraient des hausses de tarif.

BUDGET ASSAINISSEMENT M 49: ADMISSIONS EN NON VALEUR.

La Trésorerie a adressé un état de cotes irrécouvrables concernant des débiteurs insolvable ou dont l'adresse est inconnue.

Le montant de ces cotes est de 503,69 € et correspond à des redevances assainissement..

Il est précisé qu'une admission en non valeur n'éteint pas la dette du redevable. Dans le cas où celui-ci reviendrait à meilleure fortune ou serait retrouvé, le recouvrement serait immédiatement repris.

Le conseil municipal, à l'unanimité admet en non valeur la somme de 503,69 €.

ATTRIBUTION DU LOGEMENT DE LA POSTE: AUTORISATION DE SIGNER LE BAIL

Le maire propose de louer le logement situé dans le bâtiment de la Poste à Mme Pascale LEON.

Il s'agit d'un T3 dont le loyer est fixé à 273,51€.

Voté à l'unanimité. Le maire est autorisé à signer le bail qui entrera en vigueur le 1er novembre 2010. Il sera précisé que la locataire n'aura pas l'usage de la cour.

QUESTIONS DIVERSES.

Logements situés à l'étage de l'école maternelle: il s'agit de 2 appartements dont le plus petit est utilisé par le médecin scolaire, la psychologue et le RASED. Celui-ci pourrait être loué rapidement. L'autre appartement nécessite quelques travaux.

Que fait-on?

Il faut prévoir le déplacement de certaines activités dans l'Algeco ou la BCD. On évoque aussi le problème du lavage et du séchage du linge

Il faut une entrée indépendante.

On rencontrera les deux directrices.

Il est décidé de louer ces appartements qui permettront d'encaisser deux loyers supplémentaires.

Josiane ANGE: les artisans et commerçants qui ont fait paraître des publicités dans le Bulletin Municipal ont reçu des relances de la Trésorerie alors que le paiement avait été effectué.

Jean-Marie WOZNIAK:

Compte rendu de la commission déchets:

Dates des bennes tournantes pour l'année 2011: 19 mars- 25 juin- 10 septembre.

Un groupe de travail a été créé pour les PAV (Points Apport Volontaire).

Les communes qui aménagent leur traversée en profitent pour changer les bennes (enterrées, semi-enterrées).

Projet d'une 3ème déchetterie: en effet, il faut compter une déchetterie pour 15 000 habitants. Elle serait implantée dans l'ouest romanais.

Quel type? Simple: encombrants, déchets verts, bois, gravats.

Emplacement à déterminer. Il faut un accès facile.

Du 20 au 28 novembre 2010: semaine « réduction des déchets ».

SYTRAD: rencontre des problèmes avec les usines de retraitement récemment construites: procès en cours.

Prévention des déchets:

différents thèmes ont été abordés:

sensibilisation du public, compostage individuel et collectif, opération « STOP PUB », réemploi de certains appareils ménagers, gobelets réutilisables, les entreprises doivent gérer leurs déchets, eco-exemplarité: réduction de la consommation de papier.

Ce plan d'actions va durer 5 ans.

Jean-Marie LABLANQUI: Compte rendu de la dernière réunion de Valence Romans Déplacements:

VRD doit acquérir un pas de porte à Valence, 11 bis boulevard d'Alsace pour y établir un point de vente et des bureaux d'accueil (coût de l'opération: 200 000 € acquisition et travaux). Un appel d'offres vient d'être lancé pour l'achat de sept bus.

Le 23 octobre 2010: une réunion a eu lieu pour le secteur et prévoir l'évolution des communes de 2012 à 2018.

Pour Clérieux on peut prévoir, dans un premier temps, l'extension du quartier Four Banal. Quartier Pont de l'Herbasse: un arrêt a été demandé.

Représentation des communes à VRD: désormais, il y aura un représentant pour deux communes.

Le maire:

a rencontré Maître ANCEAU, avocat spécialisé en droit public. Celui-ci va proposer des consultations juridiques dans le cadre d'un pack d'heures choisi par la commune.

Les dossiers à suivre: expropriation- PLU, indemnisation Rovaltain.

Prochain conseil: le 24 novembre 2010.

le 6 novembre 2010: séminaire CCPR à Châtillon Saint Jean.

le 27 novembre 2010: CCPR- repas des élus à Mours.

le 11 novembre 2010: cérémonie devant le monument aux morts à 11 heures.

Paroisse: acquisition de la maison- rue du Chalon- le Diocèse est d'accord pour la vendre au prix de 150 000 euros. Par contre, il refuse de participer aux frais de la réfection du chauffage de l'église.

Il faudra rencontrer les responsables du conseil curial.

Rencontre avec le directeur commercial de VIVAL:

Celui-ci se montre intéressé par la future implantation. Pour lui, il s'agit d'un projet viable en faisant des prévisions à partir d'un local d'une superficie de 100 m2 avec un rayon boucherie. Des simulations financières ont été faites sur la base d'un panier moyen de 19 euros.

Zone des Bouviers: le projet devrait être présenté l'année prochaine. Actuellement, le taux de pré-commercialisation est de 30 %.

Le maire fait part de la demande d'installation de la part d'un couple de bouchers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15.